

Date de convocation : 15/12/2022	DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE COMMUNE DE DUNIERES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
---	--

Le vingt décembre deux mille vingt-deux à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Corinne BEAL, Cédric BROUSSARD, Florian CHAUDIER, Dimitri CLOT, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Fabienne MANOHA, Catherine MARCON, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Colette MORIN, Christophe MOULIN, Emeline MOUNIER, Fanny MOURIER, Marie Laure OUDIN, Éric PARRAT, Thierry SABOT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT (21).

Excusés : Nelly BEAULAIGUE (pouvoir à Fanny MOURIER), Hélène DREVET (pouvoir à Pierre DURIEUX), (2).

Absent : (0).

Monsieur Christophe MOULIN a été désigné secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Actualisation de l'étude diagnostique et schéma directeur en assainissement : choix du bureau d'études.

DCM 20221220-9

Monsieur Le Maire rappelle qu'une consultation en procédure adaptée a été lancée le 11 octobre 2022 pour une remise des offres le 10 novembre 2022 concernant l'actualisation de l'étude diagnostique et schéma directeur en assainissement. Il s'agit d'un marché unique constitué d'une tranche ferme, de trois tranches optionnelles et de deux options.

Consultation à laquelle 3 bureaux d'études ont candidaté. L'analyse des offres est intervenue et a permis de désigner l'attributaire.

Les critères de jugement étaient les suivants : valeur technique de la proposition : 60 % et conditions financières de la mission : 40%.

Après présentation du rapport d'analyses des offres, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Décide d'attribuer le marché au bureau d'études : NALDEO pour un montant de 99 745,00 €HT comprenant une tranche ferme (85 920,00€) + Tranche Optionnelle 1 (3 200€) + Tranche Optionnelle 2 (1 250€) + Tranche Optionnelle 3 (850€) + Option 1 (5 000€) + Option 2 (3 525€).

AR Prefecture

043-214300873-20221220-DCM20221220_9-DE
Reçu le 05/01/2023

- Autorise Monsieur Le Maire, ou son représentant, à signer le marché avec le bureau d'études retenu ainsi que tout autre document s'y rapportant ;
- Dit que les crédits sont inscrits au Budget Assainissement.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,
Le Maire,

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp is partially obscured by the signature but appears to contain text around its perimeter.

AR Prefecture

043-214300873-20221220-DCM20221220_9-DE
Reçu le 05/01/2023